

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CALCE**

Mercredi 25 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-cinq Juin à 18 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqués, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales

Étaient présents : Bruno VALIENTE, Giuditta MARCQ, Mireille RULLAUD, Claire OUSTAILLER, Laura BARIATTI, Séverin BARIOZ, Jean-Louis PELLISER

Pouvoir : Mr Daniel SENIE a donné son pouvoir à Mme Laura BARIATTI

Absents : Guillaume VIDAL, Marianna BALTAZAR, Stéphane LOISEL

Secrétaire de séance : Mireille RULLAUD

Date de convocation du conseil municipal le 20.06.2025

Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 07

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents ou représentés ayant délibérés : 08

Délibération n°12 N° 25062025_12

OBJET : Achat d'un véhicule d'occasion KANGOO électrique EX 426 QV

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des retombées économiques du parc Eolien, Perpignan Méditerranée Métropole a acquis en 2017, quatre véhicules électriques mis à disposition des communes membres de l'Ecoparc Catalan : Baixas, Calce, Pézilla-la-Rivière et Villeneuve-la-Rivière.

Le véhicule Renault KANGOO électrique, immatriculé EX 426 QV a été attribué à la commune. En raison d'une valeur comptable nulle dans son inventaire, Perpignan Méditerranée Métropole cède ce véhicule pour un euro symbolique à la commune.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Approuve l'acquisition d'occasion du véhicule Renault KANGOO immatriculé EX 426 QV pour un euro symbolique, (1 euro).

Autorise Mr le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la délibération,

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Le Maire

Bruno VALIENTE